

## le canard du

Bulletin d'information réservé aux adhérents - n°23 - Décembre 2019

## **SOMMAIRF**

EDITORIAL Editorial

Page 1

ÉLECTIONS Elections des représentants des locataires

Page 2

QUOI DE NEUF ? Les charges locatives à Elogie-SIEMP

Page 3

Porte de Vanves : Des travaux cauchemardesques pour les locataires de Paris Habitat

Page 4

Pas de renégociation de l'accord gardiens à Paris Habitat

Page 6

DOSSIER DU SLC Paris Habitat, RIVP, Elogie-SIEMP: Mise en place de l'accord collectif sur les punaises de lit

Page 8

## **EDITORIAL**

## Oui. La mobilisation collective des locataires reste plus que jamais utile!

Loin des remises en cause ou des doutes relayés sur l'intérêt de la représentation des locataires, ce journal est l'occasion de mettre en relief toute l'utilité de la mobilisation collective des locataires, tant sur sa dimension locale avec les associations sur chaque immeuble que plus globalement avec nos représentants dans les conseils d'administration.

Ainsi, Paris Habitat avait pensé pouvoir négocier un accord modifiant les horaires d'ouverture de loge pour les 120 000 locataires sans associer les représentants des locataires. La mobilisation des locataires avec une pétition regroupant plus d'un millier de signatures adressée à la Maire de Paris a dissuadé l'ensemble des acteurs de poursuivre dans cette voie sans avenir. On ne peut décider unilatéralement des sujets qui concernent les locataires sans consulter leurs représentants!

A la Porte de Vanves, plusieurs centaines de locataires subissent depuis plus de 2 ans, des travaux de réhabilitation sans fin ; certains ne peuvent plus utiliser leurs logements du fait des dizaines d'étais installés, sans que le bailleur ne semble percevoir la gravité de la situation. L'association avec le soutien du SLC-CSF et de ses administrateurs, à force d'énergie a pu obtenir l'engagement de Paris Habitat d'indemniser les locataires et de mettre en place un nouveau cadre de travaux en concertation.

A Vigneux sur Seine, il a certes fallu 3 ans de mobilisation de l'association avec l'expertise du SLC-CSF pour que le bailleur reconnaisse les erreurs sur les charges intervenues sur les exercices 2015 et 2016. Mais, in fine, ce sont bien 280 000 € qui ont été remboursés à l'ensemble des locataires démontrant la nécessité d'agir dans la durée!

Enfin, face aux risques que constituent le fléau des punaises de lits sur la santé des locataires, les représentants des locataires ont su négocier avec les bailleurs parisiens un accord permettant des interventions rapides et systématiques dans les logements selon des protocoles normalisés et reconnus. Comme nous avons déjà su le faire sur d'autres accords, notre organisation s'est engagée dans cette démarche en privilégiant la sécurité collective et la solidarité des locataires, plutôt que des débats sans fin sur la responsabilité des acteurs.

► Alors que nous sommes désormais à quelques mois des municipales, nous pouvons donc interpeller avec détermination les élus sur le rôle essentiel des associations de locataires et de leurs représentants. Quelle que soit la future majorité municipale sur Paris, elle devra prendre en compte cette représentation et mobilisation collective des locataires. Nous y veillerons avec l'ensemble des nos associations.

www.slc.asso.fr Le canard du SLC - n° 23 ● 1